

# QUOI DE NEUF A L'A.E.B.E ?

Septembre 2016

Bonjour à tous,

Dans un numéro spécial de juin, la revue KAIZEN présente 80 oasis.

Oasis : un lieu, une situation qui procure du calme : un refuge.

Ces oasis sont autant d'expériences d'habitat partagé qui nous sensibilisent aux écueils et en même temps nous confortent dans notre projet.

80 c'est un chiffre important mais nous nous démarquons en ne proposant que du locatif, ce qui s'adresse à un plus large public.

Depuis quelques jours, Laura qui a complété son BTS en économie sociale et familiale par une formation du réseau REPAS (Réseau d'Echanges et de Pratiques Alternatives et Solidaires) et un stage au Viel Audon, nous apporte aussi ses connaissances.

Nous tenons le cap ! Surtout n'hésitez pas à nous rencontrer, à nous contacter, à nous apporter votre point de vue ou aide pour l'accomplissement de ce projet.

La présidente - Laure Bourliataud



## EXCEPTIONNEL 2 CONCERTS DU QUINTET HARMONIC'

Au profit de la MAISON SOLIDAIRE et INTERGENERATIONNELLE



Samedi 26 novembre 2016 au temple de Lamastre à 20h  
et

Dimanche 27 novembre 2016, temple de Désaignes à 15h

Libre participation aux frais....

### Les jardins partagés

Contacts: C Venard (06 51.42.01.06)  
G Chareyre (06.07.67.76.01)

La saison 2016 a démarré doucement dans les jardins partagés, avec ce printemps froid et pluvieux. Mais ce sont maintenant 5 foyers qui entretiennent leur potager, et pendant que les adultes travaillent, les enfants jouent et courent dans le pré alentour.



## **Entretien du site**

Depuis octobre dernier, nous avons pu proposer à Frédéric un contrat de travail de 2h hebdomadaires pour l'entretien des espaces extérieurs. Ajoutées aux heures réalisées à titre bénévole (par lui et par d'autres), cela a permis de redonner vie au site, et le résultat est très apprécié des voisins et des visiteurs.

## **Formation pour visiteurs bénévoles / Groupe de parole**

Contact : G. Martel (06 52.91.77.33)

## **Adhésions**

En juin, lors de notre rencontre à Annonay avec le Député Maire M Dussopt, ce dernier nous a posé la question du nombre de nos adhérents. Car pour être entendus, nous devons être représentatifs d'une association importante.

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous soutenir et nous vous en remercions très chaleureusement.

Aux forums des associations, que ce soit au Cheylard ou à Lamastre, plusieurs personnes sont venues à notre rencontre, curieuses du projet et prêtes à y apporter leur soutien. Nous sommes engagés dans une aventure de longue haleine et savoir que ce projet fait écho chez vous, est très important.

## **Le financement de la Maison solidaire et intergénérationnelle**

Nous avons de nombreuses possibilités de financement :

- Nos ressources internes
- L'emprunt
- Le don
- Les subventions

- Les appels à projet des Fondations
- Le mécénat
- Le crowdfunding (financement, participatif)

## **Le don**

L'AEBE, association de bienfaisance, est habilitée à recevoir les dons et les legs.

Nous établissons un document justificatif annuel pour chaque euro versé en don.

Pour rappel : 66% de votre don est déductible de votre montant d'imposition dans la limite de 20 % de votre revenu imposable. Par exemple : un don de 100 euros vous coûte réellement 25 euros.

## **La réduction d'impôt pour les entreprises par le mécénat.**

L'entraide et la solidarité sont des valeurs importantes de notre Région et en tant qu'entreprise Ardéchoise, vous avez à cœur d'aider les projets locaux.

La Maison Solidaire et Intergénérationnelle de Lamastre, s'inscrit totalement dans ses critères.

Notre association est habilitée à vous faire bénéficier d'une réduction d'impôt Mécénat et nous permettra de recevoir une aide importante pour finaliser notre réalisation.

Pour rappel : 66% de votre versement mécénat est déductible de votre montant d'imposition. Par exemple : un don de 1000 euros vous fait bénéficier d'une réduction d'impôt de 660 euros

A bientôt.....